



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

34010 - Création et réhabilitation d'aires d'accueil des gens du voyage

SDAGV-Proposition d'attribution d'une subvention pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ERSTEIN

Rapport n° CP/2017/422

Service gestionnaire :
L5 - Habitat et logement

Résumé :

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention départementale à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein pour la réhabilitation de quatre portes et du toit du bloc sanitaire de l'aire d'accueil d'Erstein, au titre des aides attribuées dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV).

Lors de sa réunion du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé de mettre en place un dispositif d'aide financière aux Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale pour la création ou la réhabilitation/amélioration des aires d'accueil des gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux et est plafonnée à 1 600 € par place en cas de création et à 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration de l'aire.

Cette disposition a été confirmée le 12 décembre 2011 lors de l'adoption par le Conseil Général du troisième schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence pour l'aménagement, la gestion et l'entretien des aires d'accueil a été transférée de plein droit, pour ce qui concerne son territoire, à la nouvelle Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a décidé, par délibération du 28 juin 2017, de réaliser des travaux de réhabilitation/rénovation de l'aire d'accueil d'Erstein.

En service depuis 2004, l'aire est constituée de 20 places de stationnement de 100 m² chacune. L'aire fonctionne au forfait journalier soit 1,50 € la place auquel il faut ajouter les consommations d'eau (3,40 € le m³) et d'électricité (0,17 € le kWh) au réel.

Après 13 ans de mise en service, toutes les portes d'accès aux douches ont besoin d'être remplacées. Pour cette année la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a décidé d'entamer une première phase de travaux comprenant le remplacement de quatre portes et le remplacement du toit tôle qui protège l'entrée du bloc sanitaire.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein fait appel à l'entreprise S.D.A de Geispolsheim pour la réalisation de ces travaux. Ils comprennent : la dépose des portes, leur évacuation dans un centre de tri agréé, la confection et la pose des quatre nouvelles portes en tube d'acier sur cadre dormant, la confection d'un toit et la dépose de l'ancien.

Le coût total des travaux a été estimé à 5 045 € HT dont 509 € HT pour le toit et 4 536 € HT pour les portes d'accès aux douches.

Le montant de la subvention départementale susceptible d'être accordée à la Communauté de Commune du Canton d'Erstein s'élève à 5 045 € H.T X 30%, soit 1 513,50 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein une subvention de 1 513,50 € pour le financement des travaux de rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage (1^{ère} phase).

La Commission territoriale sud a émis un avis favorable à cette proposition, le 7 septembre 2017.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
G. du Voyage-2014-1-D-1	G 2014 Gens du Voyage	97 270,51 €	54 594 €	1 513,50 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant maximal de 1 513,50 € à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, représentant 30% du coût subventionnable HT des travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein (1ère phase).

Strasbourg, le 25/09/17

Le Président,



Frédéric BIERRY